TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD PUBLIE DES RÉSULTATS SUPPLÉMENTAIRES À TENEUR ÉLEVÉE POUR LE PROJET MONSTER LAKE, AU QUÉBEC

Toronto (Ontario), le 6 juillet 2017 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») publie les derniers résultats de son programme de forage réalisé en hiver 2017 à son projet en coentreprise Monster Lake, situé à 50 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau (Québec), au Canada. La Société présente les résultats d'analyse des quatorze derniers trous de forage, totalisant un peu plus de 5 400 mètres provenant de 25 forages au diamant totalisant 10 657 mètres, réalisés l'hiver dernier.

Les résultats d'analyse sont fournis au tableau 1 et comprennent les principaux résultats suivants : (une carte en plan et une coupe longitudinale des trous de forage sont jointes à ce communiqué de presse)

Zone de cisaillement de Monster Lake, zone Mégane et zone de cisaillement Annie :

- **Trou de forage ML17-197 : 3,5 mètres d'une teneur de 67,42 g Au/t**
  - Comprend : 1,2 mètre d'une teneur de 203,31 g Au/t

- **Trou de forage ML17-198B : 5,0 mètres d'une teneur de 80,28 g Au/t**
  - Comprend : 1,8 mètre d'une teneur de 208,41 g Au/t

Zone de cisaillement inférieure :

- **Trou de forage ML17-199 : 1,6 mètre d'une teneur de 39,48 g Au/t**
  - Comprend : 0,9 mètre d'une teneur de 66,50 g Au/t

Le programme de forage d'hiver 2017 ciblait des zones à potentiel élevé sur 3 kilomètres le long du corridor structural de Monster Lake (« CSML ») et les zones de cisaillement associées afin d'améliorer le degré de confiance et d'agrandir les zones minéralisées connues, de même que de mieux définir les récentes découvertes telles que la nouvelle zone située 200 à 400 mètres au nord de la zone Mégane, ainsi qu'une minéralisation découverte dans une structure parallèle, la zone de cisaillement inférieure, qui a obtenu des résultats initiaux encourageants. L'interprétation structurale semble indiquer qu'il existe un potentiel favorable pour la mise en place de lentilles minéralisées supplémentaires le long de ce corridor structural principal.

Les résultats de ce programme de forage ont démontré la continuité des teneurs élevées de la minéralisation associée à la zone Mégane aux endroits où elle a été testée par des trous de définition au diamant. En outre, la minéralisation a été étendue dans la partie nord de la lentille minéralisée grâce aux résultats positifs obtenus dans les forages ML17-197 et ML17-201B. De même, de nouvelles zones de minéralisations situées au nord de la zone Mégane et qui semblent associées à de multiples cisaillements minéralisés nécessiteront du forage additionnel pour évaluer le potentiel de ce secteur. Les plus récents résultats d'analyse provenant des forages ayant recoupées la zone de cisaillement inférieure de Monster Lake sont aussi encourageants et comprennent 85,27 g/t Au sur une épaisseur de 1,8 mètres dans le forage ML17-191 (voir le communiqué de presse en date du 11 mai 2017) et 39,48 g/t Au sur une épaisseur de over 1,6 mètres dans le forage ML17-199.

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration d'IAMGOLD, a indiqué : « Maintenant que nous avons reçu tous les résultats d'analyse de notre programme de forage d'hiver, nous travaillons à réviser le

modèle de gisement pour mieux comprendre le potentiel de ressource de la zone Mégane. Il est important de noter que ce programme de forage a continué d'identifier de nouvelles zones de minéralisation le long de la structure hôte principale et des zones de cisaillement parallèles, renforçant notre vision qu'il existe un potentiel favorable de découvrir des lentilles minéralisées supplémentaires. »

Prochaines étapes
Dans les prochaines semaines, un programme de forage de 1 600 mètres est planifié pour vérifier les structures aurifères dans les secteurs accessibles en été. Le programme ciblera spécifiquement la zone de cisaillement inférieure et réalisera du forage de définition supplémentaire dans la zone Mégane. Ces résultats seront incorporés au modèle de gisement et pourraient mener à une première estimation des ressources minérales d'ici la fin de l'année. Des forages supplémentaires devront être réalisés pour évaluer le potentiel des nouvelles zones minéralisées et sont prévus pour l'hiver prochain.

À propos du projet Monster Lake
Les roches sous-jacentes du projet Monster Lake sont constituées de roches volcaniques archéennes de la formation Obatogamau et sont traversées d'un important corridor de déformation et de structures minéralisées contenant de l'or. Les forages historiques et l'exploration de TomaGold Corporation (« TomaGold ») ont permis d'identifier un corridor minéralisé d'une longueur de quatre kilomètres le long duquel la majorité des indices aurifères associés ont été découverts jusqu'à maintenant, y compris la zone Mégane.

IAMGOLD détient une participation de 50 % dans l'ensemble du projet. Conformément à une convention de participation conditionnelle conclue avec TomaGold et modifiée le 30 octobre 2015, IAMGOLD peut acquérir un intérêt indivis additionnel de 25 %, pour un intérêt indivis total de 75 % dans le projet, si la Société investit 10 millions $ CA supplémentaires dans le projet à l'intérieur d'une période de 7 ans débutant le 1er janvier 2015. Advenant une décision de la coentreprise de développer le projet ou si la coentreprise décide de déclarer la production commerciale, TomaGold aurait droit à un paiement supplémentaire de 1 million $ CA. IAMGOLD s'est acquittée de ses obligations de la première année selon les modalités de la convention de participation conditionnelle.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité
Les résultats de forage contenus dans ce communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers (« NI 43-101 »).

La « personne qualifiée » responsable de la supervision de la préparation et de la révision de cette information est Marie-France Bugnon, géologue professionnelle, directrice générale, Exploration. Cette personne est une « personne qualifiée » pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait au type de minéralisation rapportée ici. L'information technique a été incluse dans la présente avec le consentement et la révision préalables de la personne qualifiée mentionnée plus haut. Cette personne qualifiée a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans le présent communiqué.

L'échantillonnage et les données de titrages des carottes de sondages sont contrôlés par l'entremise du programme d'assurance qualité (AQ-CQ) mis en œuvre et conçu pour observer les meilleures pratiques de l'industrie. Les échantillons de carottes de sondages (taille NQ) sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. La moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques.

Les échantillons sont transportés dans des sacs scellés au laboratoire de préparation d'échantillons au laboratoire ALS Minerals à Val-d'Or, au Québec. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. ALS Minerals traite les pulpes analytiques directement à ses installations situées à Val-d'Or, certifiées ISO / IEC 17025 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 5,0 grammes par tonne (g/t), une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui comprennent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de

la pulpe. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Ken Chernin, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Shae Frosst, associée, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4738 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.

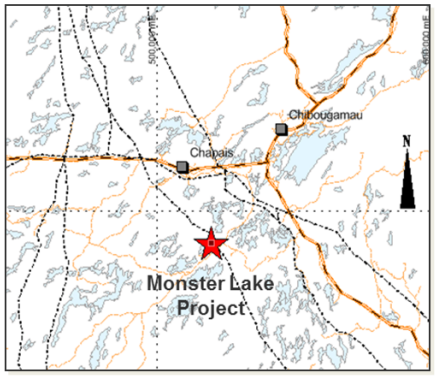
Tableau 1

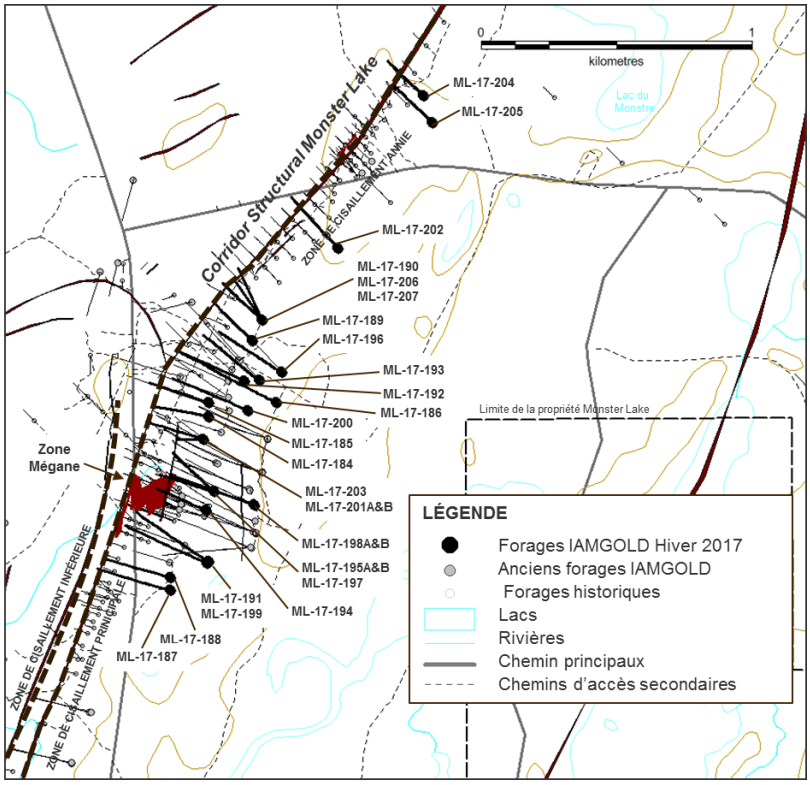
Résultats finaux du projet Monster Lake - Programme de forage de l'hiver 2017												
Trou No.	UTM NAD83 Zone 18			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle	Épaisseur vraie [2]	Au [1]	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)	
ML-14-116-EXT	5488116.462	520000.5312	369.2114	139	-45	423 (rallongé de 119m)	399.90	405.70	5.80	5.02	RN	Zone de cisaillement inférieure
ML-17-185	5488702.083	520143.7609	371.3154	290	-60	354	165.00	165.90	0.90	0.64	6.48	Zone de cisaillement principale
							172.50	174.35	1.85	1.31	2.14	
							272.60	273.00	0.40	0.28	6.60	Zone de cisaillement inférieure
ML-17-195B	5488372.421	520165.2167	370.9754	285	-59	393	328.80	331.60	2.80	1.80	2.48	Zone de cisaillement principale
ML-17-197	5488373.881	520165.3391	370.9558	310	-55	390	335.30	336.30	1.00	0.77	10.05	Zone de cisaillement principale
							338.70	339.50	0.80	0.61	1.90	
							342.00	344.30	2.30	1.76	2.28	
							347.30	351.90	4.60	3.52	67.42	
Incluant(3)							349.80	351.30	1.50	1.15	203.31	
ML-17-198B	5488322.811	520314.0703	373.1009	290	-50	519	96.00	97.00	1.00	0.77	12.35	
							467.00	473.50	6.50	4.98	80.28	Zone de cisaillement principale
Incluant(3)							470.30	472.70	2.40	1.84	208.41	
							478.80	479.85	1.05	0.80	1.34	
ML-17-199	5488116.656	520142.9305	370.1113	301	-57	585	402.90	406.50	3.60	3.26	RN	Zone de cisaillement principale
							539.40	541.20	1.80	1.56	39.48	Zone de cisaillement inférieure
Incluant(3)							539.40	540.45	1.05	0.91	66.50	
ML-17-200	5488670.966	520292.3765	3716393	293	-53	498	322.80	328.00	5.20	3.98	RN	Zone de cisaillement principale
							422.30	423.60	1.30	1.13	1.47	Zone de cisaillement inférieure
ML-17-201B	5488565.183	520126.1316	370.7377	280	-75	342	271.00	272.60	1.60	1.23	1.01	Zone de cisaillement principale
							278.40	282.40	4.00	3.06	3.66	
							286.60	288.00	1.40	1.07	1.24	
ML-17-202	5489267.93	520623.8164	375.9692	315	-50	392	245.40	246.70	1.30	1.22	1.08	Zone de cisaillement Annie
							280.20	281.40	1.20	1.13	3.91	
ML-17-203	5488565.822	520125.5885	370.7421	290	-47	327	194.20	195.50	1.30	1.13	1.27	
							209.00	209.90	0.90	0.78	3.73	Zone de cisaillement principale
							303.80	308.10	4.30	3.72	RN	Zone de cisaillement inférieure
ML-17-204	5489826.572	520939.6488	373.7997	315	-55	315	203.40	208.40	5.00	3.83	2.74	Zone de cisaillement Annie
ML-17-205	5489729.821	520973.2074	375.2069	315	-55	351	Résultats négligeables					Zone de cisaillement Annie
ML-17-206	5488998.666	520344.4845	372.6063	335	-60	417	347.70	348.70	1.00	0.64	1.50	Zone de cisaillement de Monster Lake
							357.50	358.90	1.40	0.90	1.27	Zone de cisaillement principale
ML-17-207	5488998.32	520344.143	372.5386	325	-65	405	360.80	361.80	1.00	0.77	1.42	Zone de cisaillement principale

Notes :

1. Les intersections des trous de forage sont calculées en utilisant une teneur de coupure de 0,50 g Au/t.
2. Les épaisseurs vraies des intersections sont d'environ 60 à 90 % de l'intervalle de carotte.
3. Les résultats d'analyse ne sont pas plafonnés, mais les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

CARTE DE SURFACE DES FORAGES – PROJET MONSTER LAKE





CORRIDOR STRUCTURAL MONSTER LAKE – *Sections Longitudinales*

